



Permi B96 nécessaire ou pas

Par Broceliande

Bonjour,
pour mon travail j'avais mes permis B et C.
Actuellement en retraite, mon permis C est arrivé en fin de validité.
Par contre comme je conduis une remorque dont le PTAC dépasse les 750kg, il me faut renouveler le permis C ou avoir le permis B96
Ce permis B96 d'après mon auto ecole nécessite une formation de 7 heures pour un cout d'environ 250?
Ma question, cette formation est-elle obligatoire pour moi alors que j'avais le permis C?
D'avance merci en espérant avoir été clair

Par janus2

Bonjour,
Je ne vois pas en quoi avoir le permis C vous était utile puisque le permis C ne permet pas de tracter des remorques de plus de 750kg ?

Le permis C permet de conduire un véhicule qui présente les 3 caractéristiques suivantes :

- Affecté au transport de marchandises ou de matériel
- PTAC supérieur à 3,5 tonnes (sans limitation supérieure)
- 9 places assises maximum (conducteur compris)

Vous pouvez tracter une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 750 kg.

Par chaber

bonjour
le permis B est aussi valable quand la somme des PTAC (ou F2) de la remorque (ou caravane) et de la voiture ne dépasse pas 3500 kg. Exemple : véhicule tracteur de 2000 kg de PTAC + remorque de 1500 kg de PTAC = 3500 kg, limite du permis B.

Au delà B96. Cette formation à passer en auto-école (voir Le Monde du Plein Air N° 129) s'obtient après un stage payant de 7 heures, sans examen. La formation B96 permet de conduire un ensemble dont la somme des PTAC auto + remorque (ou caravane) est comprise entre 3501 et 4250 kg, quand le PTAC de la remorque excède 750 kg. Cette formation est décrite plus précisément dans l'article R 221-8-III bis du Code de la Route.